

Au volant, jusqu'à quand?

Autor(en): **Probst, Jean-Robert / G.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **25 (1995)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-828893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au volant, jusqu'à quand?

Passé l'âge de la retraite, il s'agit de bien (se) conduire. Lorsque la vue baisse ou quand grincent les articulations, les personnes âgées se sentent moins téméraires, moins sûres également, accrochées à leur volant. Alors, quand faut-il rendre les plaques et déposer son permis? Chacun possède sa propre réponse et le plus tard sera évidemment le mieux. Enquête du côté des conducteurs à cheveux blancs.

D'abord, il s'agit de tordre le cou à la fausse idée que les retraités sont de mauvais conducteurs. En 1992, selon l'Office fédéral de police, les conducteurs âgés de plus de 70 ans ont provoqué en Suisse 4360 des 79846 accidents de la circulation. Beaucoup moins que la tranche d'âge 20-30 ans (30000 accidents). Les retraités sont également disciplinés, puisque 752 seulement ont été victimes d'un retrait de permis, sur un total de 65808.

Cela dit, il faut bien se résoudre, un jour ou l'autre, à lâcher son permis de conduire, bon gré, mal gré. Quand exactement? C'est bien la question principale. Armand Lièvre, un habitant de Courtemaître, dans le Jura, conduisait encore en juillet dernier, à l'âge de... 101 ans. Tous les espoirs sont-ils donc permis? Oui, à condition toutefois de répondre à certains critères précis (voir encadré).

La nuit, danger!

Il faut savoir que, l'âge venant, d'importantes modifications physio-



Bon pied, bon œil, songez à votre sécurité...

Photo Y.D.

logiques interviennent. Selon le Bureau de la prévention des accidents (BPA), l'acuité visuelle diminue fortement la nuit. Le besoin de lumière d'un conducteur de 60 ans est en moyenne huit fois supérieur à celui d'un automobiliste de 20 ans. La

sensibilité à l'éblouissement s'accroît considérablement. La vision du champ visuel diminue dans les zones périphériques et le temps nécessaire à la «mise au point» s'allonge.

Ce n'est pas tout. Il faut savoir

également que 30% des retraités entendent mal: Les facultés de réaction s'allongent et l'arthrose, les rhumatismes et les troubles de la circulation sanguine (pas automobile), rendent la conduite d'un véhicule plus difficile. Ajoutez à cela les troubles cardio-vasculaires, l'hypertension et le diabète et vous aurez un panorama non exhaustif des petits maux qui peuvent avoir une grosse importance sur votre mode de conduite.

Et pendant que nous sommes dans ce domaine, rappelons que les médicaments (tranquillisants, somnifères, etc.), ont évidemment une influence négative sur votre comportement au volant.

Visite médicale

Dès l'âge de 70 ans, selon l'article 7 de l'Ordonnance sur la circulation routière, «les titulaires de permis sont soumis tous les deux ans au contrôle d'un médecin-conseil». Chaque canton agit à sa guise. Ainsi, si Genève a dressé une liste de 50 médecins accrédités, les Neuchâtois peuvent subir cet examen chez n'importe quel généraliste. «Le système est satisfaisant, explique François Beljean, chef du service des autos de Neuchâtel. Bien que certains médecins, sans faire preuve de complaisance, ferment un peu les yeux sur les détails...»

En cas de doute ou de petits problèmes, les conducteurs âgés subissent alors un examen médical plus poussé. Il est rare, pourtant, que des retraités soient obligés de déposer leur permis pour des raisons de sécurité. «En moyenne, confirme M. Beljean, nous enregistrons chaque année dans le canton de Neuchâtel une trentaine de dépôts volontaires pour dix retraits de sécurité...»

A Genève, l'an passé, sur les 10000 convocations de visites envoyées aux conducteurs âgés de plus de 70 ans, 108 ont dû renoncer à leur permis de conduire. Soit à peine plus d'un pour cent...

Primes à la baisse?

«En fait, confie Roger Jenny du service des autos de Genève, les conducteurs dangereux sont généralement ceux compris dans la tranche d'âge située entre 18 et 23 ans. Ils sont fougueux, téméraires, et maîtrisent encore mal leurs véhicules, souvent trop puissants!»

Faut-il en déduire que les conducteurs retraités sont à citer en exemple? Pas vraiment, si l'on en croit M. Meier, porte-parole du TCS à Genève. «Les conducteurs retraités, de 65 ans ou de 80 ans sont plus fragiles que les autres. Il arrive fréquemment qu'ils soient sous l'influence de médicaments et on essaie de les sensibiliser à ce problème.»

Pourtant ils se montrent généralement plus prudents que la moyenne

des conducteurs, observent les limitations de vitesse, évitent la circulation aux heures de pointe, les longues étapes et les sorties de nuit. «Ils roulent moins, donc limitent les chances d'accident!»

Pour les compagnies d'assurances, la population des conducteurs retraités est plutôt intéressante. «Avec la nouvelle dérégulation, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 1996, je pense que les conducteurs âgés pourraient bénéficier d'une baisse de leurs primes, confie Gérard Torin, de la Winterthour».

Remise à jour

Les conducteurs qui ont passé leur permis dans les années trente ou quarante sont souvent dépassés par les nouvelles réglementations rou-

Ma bagnole, mon amie

La voiture dans ma vie: indispensable! Même à 77 ans. Mais s'il fallait m'en passer, eh bien, je le ferais... la mort dans l'âme. J'ai passé mon permis à Bienne en 1935. On me fit traverser le marché et on me pria de revenir huit jours plus tard. En cinquante-cinq ans de conduite j'ai eu un accident (un fils à papa pressé qui m'envoya sur le toit) et deux contredanses. Je parcourais 40000 à 50000 km par année et j'ai usé 22 voitures.

Tout a beaucoup changé depuis la guerre. Mais la prudence est une vertu qui s'apprend. J'aime conduire, je suis respectueux des lois de la circulation. Je m'adapte au trafic, je tiens une moyenne décente et j'ai horreur des conducteurs qui me collent aux fesses ou qui me font une queue de poisson. Avant chaque départ, je me dis - c'est un tic - «Surtout, pas d'accident!» Cela m'a réussi jusqu'à ce jour.

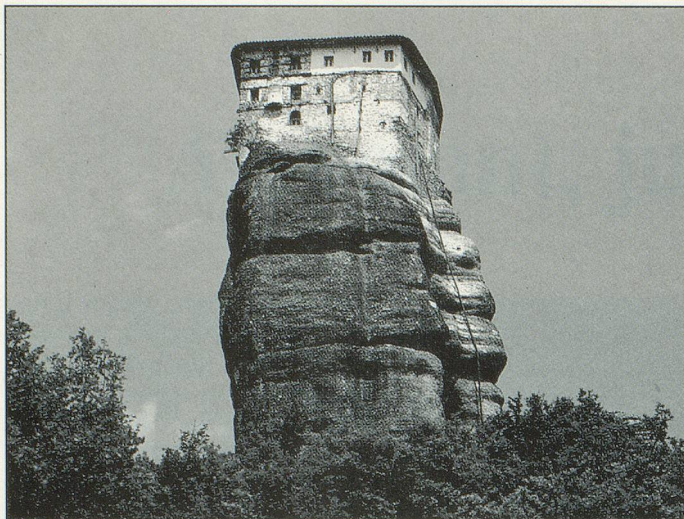
Tous les deux ans, contrôle médi-

cal. Vue, ouïe, tension, respiration. Ça m'énerve, mais j'obtempère et je suis tout heureux de conserver mon «bleu». Les contrôles routiers ne m'angoissent nullement. Je les subis avec le sourire, conscient que si les gendarmes n'existaient pas, la route deviendrait vite un enfer.

Evidemment, je roule beaucoup moins qu'il y a vingt-cinq ans. Je me contente de deux trajets un peu conséquents par année, mais la voiture me rend de signalés services pour de moyennes ou courtes distances. En ville, j'ai recours aux transports en commun. Ombre au tableau: le parking et la conduite de nuit. L'éblouissement est un réel danger.

Oui, je tiens à ma petite auto. C'est ma liberté. C'est une amie fidèle, consciencieuse, pas feignante pour un sou. Le jour où je devrai m'en séparer, je me consolerais en me forgeant une nouvelle philosophie.

G. G.



Aucun obstacle ne nous arrête pour vous permettre d'être soigné à domicile.

Qu'est-ce qui vous a jusqu'ici empêché de concrétiser votre désir de disposer d'un lit adéquat pour les soins à domicile?

La crainte que votre logement ne s'y prête pas ou que la cage de l'escalier soit trop étroite? – Nous vous livrons votre lit avec matelas et accessoires, même si votre logement est difficilement accessible. Nous l'installons là où vous le souhaitez et nous vous expliquons combien il est simple de s'en servir.

Avez-vous des doutes quant à vos besoins particuliers? – Nous vous conseillons avec compétence, car notre très longue expérience nous permet de comprendre aussi vos problèmes les plus personnels.

Le financement? – Vous pouvez non seulement acquérir votre lit de soins, mais vous avez aussi la possibilité de le louer. Dans ce cas, vous pouvez même bénéficier, sous certaines conditions, de l'aide de l'AI, de l'AVS ou de votre caisse maladie privée.

Le prix? – Vous serez surpris du nombre de prestations dont vous profiterez, pour un prix raisonnable. Appelez-nous ou demandez de plus amples informations en utilisant le coupon prévu à cet effet.

embu SPITEX
Equipements pour les soins à domicile.

Rendez-nous visite dans nos nouveaux locaux d'exposition et de vente, à Crissier (immédiatement à la sortie de l'autoroute).

Embru, Agence pour la Suisse romande, Equipements pour les soins à domicile, Route de Morges 24, 1023 Crissier, Tél. 021/702 28 93

Je désire en savoir davantage sur votre programme d'équipements pour les soins à domicile. Veuillez me faire parvenir votre brochure gratuite.

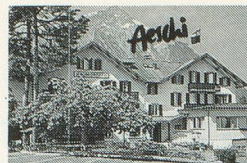
Nom _____

Rue _____

NPA/Localité _____

Téléphone _____

ai



Hôtel Restaurant-Bar

BAUMGARTEN

Vous qui avez été accidentés,
vous qui avez été opérés,
vous qui êtes convalescents,
vous qui avez besoin de repos,

vous qui éprouvez simplement le besoin de changer d'air, venez vous détendre dans notre chalet au cœur d'une des plus belles régions de Suisse à une altitude moyenne de 850 m. Une ambiance familiale et chaleureuse avec cuisine française soignée et 24 chambres très confortables.

3 jours pension complète: Fr. 207.-

6 jours pension complète: Fr. 390.-

Séjours de plus longue durée possibles, prix sur demande.

Famille H. J. Bürki-Lefaivre, 3703 Aeschi, tél. (033) 54 41 21.

MIEUX ENTENDRE MIEUX VOIR

Les seuls spécialistes, à Lausanne,
de la vue et de l'audition.

Grand choix de lunettes et d'appareils
d'aide auditive avec ou sans télécommande.



JP SCHMID

Acoustique-Optique
Petit-Chêne 38, Lausanne
Tél. 021/323 49 33
Fournisseur de l'AI/AVS

Sur présentation de cette annonce, 10% de rabais sur l'optique.

**Vous cherchez une maison de retraite
où les jours sont moins tristes
et où l'on est encore actif?**

Alors venez visiter

La Fontanelle

*Résidence
pour personnes âgées*

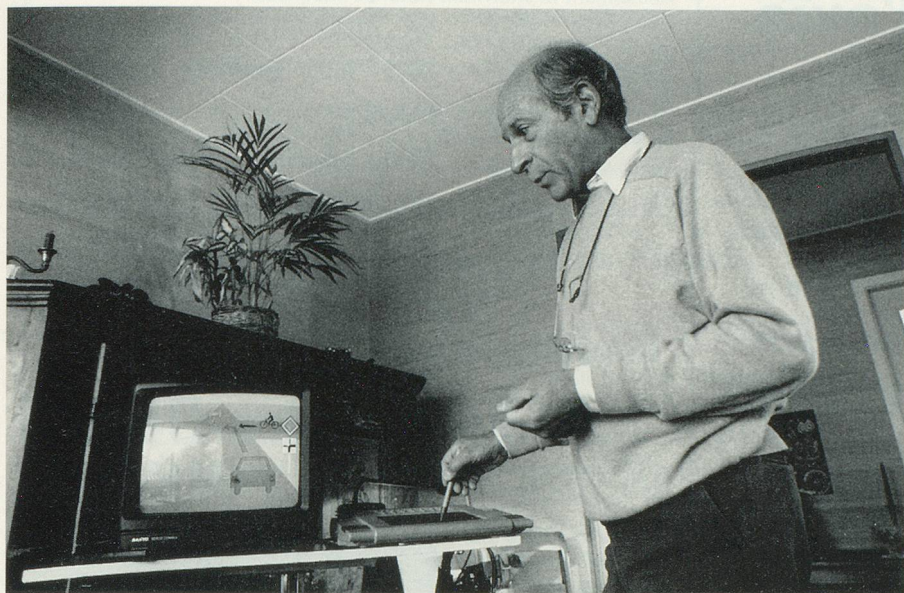
située à 10 min à pied du cœur de Vevey,
dans un quartier calme.

**Demeure ancienne,
aménagée confortablement
et jouissant d'un beau jardin.**

Jour et nuit:
équipe médicale qualifiée, médecin responsable.
Physiothérapie, ozonothérapie,
réflexologie, relaxation.

**Animations fréquentes:
films, jeux,
promenades, théâtres, conférences, etc.**

Bd Saint-Martin 12 – 1800 VEVEY
Téléphonez-nous au 922 66 72



Rémy Hermenjard propose des cours de perfectionnement

Photo Y.D.

► tières. «On devrait multiplier les cours de perfectionnement à leur intention» dit Joseph Clivaz, secrétaire de l'Union romande des Ecoles de conduite. «Songez que les moniteurs d'auto-école suivent de tels cours chaque année...»

Rémy Hermenjard, moniteur d'auto-école à Epalinges, a sa petite idée sur la question. «Je me suis occupé d'un conducteur de 84 ans, qui devait passer un contrôle pratique après examen médical et qui était paniqué. En un peu plus d'une heure, je lui ai permis de rafraîchir ses connaissances théoriques grâce à un système audio-visuel que j'ai mis au point.»

Les résultats ont été si convainquants que M. Hermenjard propose aujourd'hui ce cours théorique de perfectionnement pour des groupes de quatre à six retraités. Il songe sérieusement à développer un système qui a l'avantage d'être performant et très avantageux. Songez que les participants à un cours de perfectionnement déboursent chacun 15 fr...

Les cours du TCS

Afin de permettre aux conducteurs retraités de conserver leur permis le

plus longtemps possible «parce que cela assure une indépendance et une mobilité importante», certaines sections du TCS ont mis sur pied des journées de perfectionnement (théorie et pratique) intitulées «conduire aujourd'hui».

En Suisse alémanique, où l'expérience a débuté ces dernières années, les résultats sont encourageants. A tel point que, dès cette année, les sections de Fribourg et Vaud proposeront ces cours à leurs membres (des coupons d'inscription seront publiés dans les bulletins cantonaux). Le prix d'un cours ne devrait pas dépasser 60 fr., grâce à une aide financière.

Alors, jusqu'à quand pouvez-vous conduire? Certainement le plus longtemps possible, pour autant, bien entendu que vous puissiez le faire dans les meilleures conditions de sécurité. Pour vous et pour les autres usagers de la route.

Et si, par malheur, vous deviez abandonner votre permis, consolez-vous! Les réseaux de transports publics sont généralement bien développés et ils pratiquent des tarifs spéciaux pour les retraités. Un taxi de temps en temps coûte moins cher

que l'entretien d'une voiture. Et il se trouvera certainement dans votre entourage un petit-fils ou un neveu à qui vous aurez cédé votre voiture et qui se fera un plaisir de vous emmener de temps en temps (si, si, ça arrive, on peut citer des exemples!)

Jean-Robert Probst

Suis-je apte à conduire?

Pas facile de savoir jusqu'où on peut aller trop loin au volant de sa voiture. Le plus simple est d'écouter son corps et de rester attentif aux signes qu'il envoie. Répondez en toute franchise aux questions suivantes:

* Les carrefours me rendent nerveux, car je dois faire attention à tant de choses à la fois.

* J'ai du mal à dépasser un véhicule en rase campagne.

* La circulation dense en ville me fatigue parfois.

* Je constate de temps à autre que mes réactions, dans une situation critique, sont plus lentes que par le passé.

* Il m'arrive plus souvent qu'autrefois de ne pas remarquer un piéton ou un autre véhicule.

* J'ai parfois l'impression de gêner les autres usagers.

* Plusieurs fois, ces derniers temps, j'ai évité un accident de justesse.

* Ma femme, mes enfants, mes amis se font du souci lorsque je suis au volant de ma voiture.

Si vous avez répondu «oui» à une ou plusieurs questions, vous courez un risque d'accident au-dessus de la moyenne. Consultez un spécialiste.

(bpa)